

Note de service

Destinataire : Aux professionnels et collaborateurs du territoire du CCSMTL

Expéditeur : Dr Julien Roy-Lavallée, Chef de Département de pédiatrie

Date : 2024-03-07

Objet : Demandes de consultation en pédiatrie de 2^e ligne

Bonjour,

En raison de l'ouverture récente de notre Unité Famille Naissance ainsi que de plusieurs départs temporaires dans une équipe déjà très restreinte, nous sommes dans l'obligation de modifier notre offre de service jusqu'à nouvel ordre. Cette situation hors de notre contrôle aura un impact sur notre capacité d'accueil de consultations spécialisées.

Dorénavant, toutes les requêtes de consultation spécialisée pour la pédiatrie provenant d'un(e) médecin de famille ou d'un(e) IPS devront transiger par le CRDS. Nous priorisons les patients avec attente A (≤ 3 jours), B (≤ 7 jours) ou C (≤ 1 mois) qui résident sur le territoire du CCSMTL.

Nous réduisons nos activités à l'Hôpital de Verdun ainsi que dans les CLSC, les organismes et programmes communautaires du territoire.

Tous les patients suivis en clinique externe de pédiatrie qui ont déjà des soins et des services de 1^{ère} ligne et qui ne nécessitent pas un suivi urgent en pédiatrie spécialisée seront réorientés vers ces soins et services.

Nous rappelons que vous pouvez contacter le pédiatre de garde pour un avis téléphonique ou pour une demande de consultation **urgente**. Pour des questions non urgentes, nous répondons aux conseils numériques.

- Demandez le pédiatre de garde au (514) 413-8777 poste 0
- Veuillez prioriser les appels urgents à l'intérieur des heures d'ouverture de la clinique entre 8h00 et 16h00 si possible

Merci de votre précieuse collaboration et soyez assurés que nous prenons actuellement toutes les mesures nécessaires pour restaurer notre offre de service habituelle dans les plus brefs délais. Nous avons à cœur la santé des enfants, adolescents et de leurs familles ainsi que la collaboration avec tous nos partenaires.